



Salon International de l'Agriculture à Paris : trois Néo-Aquitains récemment installés à l'honneur

lundi 4 mars 2024, par [lpe](#)

Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, a remis la médaille de la Région Nouvelle-Aquitaine à trois jeunes installés, premiers bénéficiaires de la nouvelle **Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs en Nouvelle-Aquitaine** parmi les 1000 installations ayant demandé une aide en 2023. Cette distinction a eu lieu dans le cadre du Salon International de l'Agriculture à Paris, mercredi 28 février.

Ces 3 jeunes installés bénéficiaires et médaillés sont :

Sophie Lacroix (Chillac, Charente - 40 ans) avec une dotation de 28500 euros pour la création d'une exploitation individuelle en maraichage et poules pondeuses, hors cadre familial, avec reprise de terres en Agriculture Biologique, sur 5,5 ha en zone défavorisée.

Mathias Fonty (GAEC Fonty - Budilière, Creuse - 22 ans) avec une dotation de 37000 euros pour la création d'une exploitation en groupement agricole d'exploitation en commun à 2 associés, avec production majoritaire de bovins viande et autres cultures, sur 160 ha en zone défavorisée.

Max Sauvanet (SCEA de Rouves - Nadaillac, Dordogne - 20 ans) avec une dotation de 42500 euros pour la création d'une exploitation en société civile d'exploitation agricole à 2 associés exploitants, en élevage caprins (AOP Rocamadour), sur 60 ha en zone défavorisée.

Cette remise intervient dans le cadre de la politique régionale en faveur de l'installation des jeunes agriculteurs et des premières attributions de la Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs en Nouvelle-Aquitaine.

En 2023, l'objectif de 1000 installations aidées par an a été atteint.

Alain Rousset s'en félicite et rappelle que la souveraineté alimentaire est un enjeu fort pour la Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit de proposer une alimentation de manière durable, en soutenant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Le renouvellement générationnel des agriculteurs joue un rôle clé dans cette démarche et elle a fait de ce dernier une priorité, en y consacrant un budget de 34 millions d'euros par an dédiés à l'installation d'agriculteurs :

- 18,7 millions d'euros de l'Union européenne via le Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural)
- 15,3 millions d'euros alloués par la Région.

Concernant la Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs, le budget est de 27,4 millions d'euros par an.

Dans le cadre du Plan Stratégique Régional 2023-2027, la Région Nouvelle-Aquitaine devient pleinement responsable de l'aide individuelle à l'installation. A ce titre, elle a défini des objectifs et des modalités pour la mise en œuvre de cette nouvelle Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs.

Restez en veille sur l'actualité locale et soutenez un média indépendant, abonnez-vous :

<https://boutique.lepetiteconomiste.com>